

Date Convocation : 15/01/2019

**Présents** : MM. MARQUIS Joseph, OUVRART Marie-Christine, BASSAND Denis, SIMONNET Julie, DEBAECKER Emmanuel, GABORIT Jonathan, BLONDET Sylvie, BEULQUE Florence, SAMPOUX Daniel, ALETRU Mauricette, LECONTE Margaret.

**Excusée - Absente** : Mme BLANCHARD Sandrine qui donne pouvoir à M. DEBAECKER Emmanuel, Mme GRELAUD Elodie

**Secrétaire de Séance** : GABORIT Jonathan

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal du 17 décembre 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 17 décembre 2018.

### DELIBERATIONS

#### **1 MODIFICATION N°1 DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD VENDEE LITTORAL**

Suite à la fusion des Communauté de Communes, les compétences ont été modifiées au niveau de la nouvelle Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, ce qui a modifié les statuts. Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les nouveaux statuts de la communauté de communes Sud Vendée Littoral.

#### **2 AMENAGEMENT DE LA SALLE DES FETES : CHOIX DES BUREAUX D'ETUDES (CONTROLE, SPS, ETUDE DE SOL)**

Après un appel à candidature et les explications de M. BASSAND, qui a fait le point avec le cabinet d'architectes, le conseil municipal, avec 11 voix pour et 1 abstention, retient les bureaux d'étude suivant :

##### Bureau de contrôle

SOCOTEC 3 830 € HT

##### Mission SPS

SOCOTEC 1 539 € HT

##### Etude de sol

AGGEOL 2 045 € HT

Afin de financer les différents travaux de la salle, des demandes de subventions doivent être faites :  
Montant estimé des travaux (dont architectes et bureaux) 504 834 € HT

Une demande de DETR va être faite auprès de l'Etat pour un montant de 135 000 €

Une demande au Département et à la Région va être faite dans le cadre du Contrat Territoire pour un montant total de 100 023 €.

Le solde sera financé par la Mairie et une subvention du SyDEV, qui reste à définir.

Le Conseil accepte, à l'unanimité, de faire les demandes de subventions ci-dessus.

#### **3 LOTISSEMENT : PROPOSITION D'ACHAT DE TERRAINS**

M. le Maire donne lecture du courrier de M. NOURY Aurélien, qui propose d'acheter les terrains 6 et 7 dans le lotissement La Guérinière, au prix de 23.50 € le m<sup>2</sup>.

Après avoir écouté les remarques de chacun,

Prix du m<sup>2</sup> à 30€ = 2 Voix      Prix du m<sup>2</sup> à 28€ = 7 Voix

Prix du m<sup>2</sup> à 27€ = 1 Voix      Abstention = 1 Voix  
Le conseil va proposer à Mr NOURY le prix de 28€ /m<sup>2</sup>

#### **4 Fonds interministériel de prévention de la délinquance : Demande de subvention pour l'installation d'un contrôle d'accès à l'école**

La commune a la possibilité de demander une subvention pour financer l'installation du contrôle d'accès à l'école.

M. le Maire propose de faire une demande à hauteur de 50 % du montant du devis, qui s'élève à 3 348.08 € TTC.

Le conseil, à l'unanimité, accepte de faire la demande de subvention.

#### **5 Mise à jour du site internet : Contrat de Mme Peggy TEXIER**

Depuis la fin de l'année 2018, Mme Peggy TEXIER fait la mise à jour du site internet. Pour cela, il convient de lui faire un contrat pour la rémunérer.

Un contrat de 6 mois va être fait dans un premier temps, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2019, avec rémunération des heures réellement faites, payées sur le grade d'adjoint administratif 1<sup>er</sup> échelon. Par la suite, un forfait d'heure sera mis en place.

Le conseil accepte, à l'unanimité.

#### **6 Demande de remboursement de divers achats fait par Mme Marie-Christine OUVRART**

Afin de préparer le repas des aînés, Mme OUVRART a été amenée à faire des achats qu'elle a payés personnellement, pour un montant de 19.47 €. Il convient alors de lui rembourser.

Le conseil, à l'unanimité, accepte de rembourser les achats.

### **DIVERS**

- M. le Maire laisse la parole à Hélène GARREAU, secrétaire, qui annonce son départ de la commune au 1<sup>er</sup> avril. Un appel à candidature va être fait sur le site de la Maison des Communes de la Vendée.

#### **- Divers dates de commissions**

Commission finances le 7 février à 18h pour faire le point sur le CA 2018.

Commission finances le 7 mars à 18h pour préparer le budget 2019.

- Mme OUVRART demande s'il serait possible d'envoyer un courrier aux associations qui prennent la salle pour leur signaler de la rendre propre. Elle demande également si le panneau de la Sebrandière au carrefour de la Route du Rocher pourrait être remonté, il gêne la visibilité.

-Des panneaux de n° de rue seraient à prévoir Rue du Chéreau.

La séance est levée à 21 heures 30

Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 26 février 2019.

Le secrétaire de séance  
Jonathan GABORIT